

AGGLO
HÉNIN-CARVIN

LE
GUIDE
DU DÉCHET
VÉGÉTAL

2022

NOUVEAUX JOURS ET NOUVELLE FRÉQUENCE
DE COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

TOUTES LES ASTUCES POUR
LES VALORISER DANS NOS JARDINS

LES VÉGÉTAUX SONT DES RESSOURCES, PAS DES DÉCHETS !

Les déchets végétaux issus du jardin ne font qu'augmenter, entraînant des coûts de transport et de valorisation en hausse constante ainsi qu'un impact négatif sur l'environnement !

Pourtant, les déchets de jardin sont de véritables ressources, entièrement biodégradables et essentielles à la vie du sol. Alors apprenons plutôt à les valoriser au maximum au lieu de les apporter systématiquement en déchèterie ou de les faire collecter à domicile.

Ce guide, réalisé par l'Agglomération Hénin-Carvin et le Symevad, vous présente les techniques complémentaires telles que le paillage, le broyage ou encore la tonte mulching. Pratique, ce guide vous renseignera également sur les conditions d'apport en déchèterie et sur les nouveaux jours de collecte des végétaux.

Bonne lecture !



Christophe PILCH

Président de la Communauté
d'Agglomération Hénin-Carvin
Maire de Courrières



Christian MUSIAL

Vice-Président délégué à
la Transition écologique
Président du SYMEVAD



Gérard BIZET

Vice-Président délégué à
la réduction et à la valorisation
des déchets

SOMMAIRE

3 > 13

COMMENT GÉRER SES DÉCHETS DE JARDIN... DANS SON JARDIN !










14 > 19

**NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE
ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES
TOUT POUR BIEN S'ORGANISER !**

COMMENT GÉRER SES DÉCHETS DE JARDIN... DANS SON JARDIN !

Pour chaque déchet de jardin, il existe plusieurs techniques complémentaires à utiliser en fonction de votre propre situation.

MÉMO :

TECHNIQUES DE VALORISATION	DECHETS		
	TONTES	FEUILLES	BRANCHES
MULCHING P 4			
BROYAGE P 6			
COMPOSTAGE P 8			
PAILLAGE P 12			

LA TONTE MULCHING, OU TONDRE SANS RAMASSER

La tonte mulching est une technique de tonte sans ramassage, qui hache finement les brins d'herbe, en les dispersant sur la pelouse.



POURQUOI DE LA TONTE MULCHING ?



Pour limiter le développement
des herbes indésirables
sur votre pelouse



Pour avoir un engrais naturel gratuit



Pour ne plus avoir de déchets
de tonte

COMMENT FAIRE DE LA TONTE MULCHING ?

Il faut avoir une tondeuse « mulcheuse », ou adapter un kit mulching sur votre tondeuse.

Idéalement, il est préconisé de tondre à 1/3 de la hauteur, à vitesse modérée, sur de l'herbe sèche, en alternant la direction des passages, afin que la coupe soit efficace et la dispersion des fines particules plus homogène.

IDIÉE REÇUE « LE MULCHING ASPHYXIE L'HERBE » NON

Les brins d'herbe sont hachés tellement finement puis dispersés, que cela contribue à la bonne santé du sol en le nourrissant.



ASTUCE!

Une tondeuse passe plus de temps à attendre dans le garage, qu'à tondre. Alors pourquoi ne pas en faire un usage partagé entre voisins ? Ou alors en acheter une d'occasion ? Cela permettra souvent de bénéficier d'un modèle plus performant, pour moins cher. . . et d'être totalement en phase avec une démarche « Zéro Déchet ».



La vitesse de pousse entre deux types de gazon peut varier de 1 à 4. Autant choisir un gazon à croissance lente pour moins de tonte.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour avoir un gazon plus résistant à la sécheresse et avec moins de plantes indésirables, il suffit de pratiquer une tonte haute, à 8 cm par exemple.

LE BROYAGE, GÉRER ET VALORISER SES DÉCHETS ISSUS DE LA TAILLE

Le broyage consiste à réduire sous forme de copeaux, les branches de jardin issues de la taille. On obtient ainsi un broyat.



POURQUOI BROYER ?



Pour faire du paillage au pied des haies ou autour des cultures et des plantes



Pour alimenter votre composteur en matières sèches carbonées



Pour aménager vos allées

COMMENT BROYER ?

Avec un sécateur ou une cisaille :
pour les petites quantités et les
branchages de petits diamètres

Avec une tondeuse :
pour les feuilles mortes et les tailles
de haies (jusqu'à 1 cm de diamètre)

Avec un broyeur : pour les branches
de plus gros diamètre

IDÉE REÇUE

« IL EST IMPOSSIBLE D'UTILISER
DU BROyat DE RÉSINEUX »

NON

Le broyat de conifères peut être utilisé
au pied des conifères mais aussi des massifs
arbustifs. Idéal pour créer des cheminements
et garder les pieds au sec.



ASTUCES!

Le broyeur est un outil utilisé ponctuellement.
Alors pensez à le louer, à l'emprunter, à réaliser
un achat collectif, à l'acheter d'occasion, etc...
Cela permettra souvent de bénéficier d'un
modèle plus performant, pour moins cher...
et d'être totalement en phase avec
une démarche « Zéro Déchet ».



Le broyage permet
de réduire le volume
des déchets de jardin par 6 !

BRÛLAGE INTERDIT !

**Le brûlage à l'air libre des végétaux
est strictement interdit en France.**

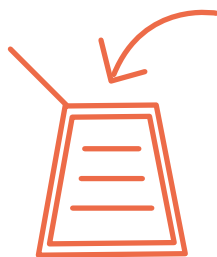
Pour prévenir : Les troubles de voisinage, risques
d'incendie, de pollution atmosphérique et la diffusion de
produits toxiques.

Les contrevenants s'exposent à une amende de
450 €

(article 131-13 du nouveau Code pénal)

LE COMPOSTAGE, TRANSFORMER VOS DÉCHETS EN ENGRAIS NATUREL

Le compostage permet de valoriser sur place, les matières organiques du jardin et de la cuisine, pour les transformer en compost, un engrais naturel.



POURQUOI COMPOSTER ?



Pour améliorer la structure du sol et le rééquilibrer



Pour nourrir et protéger les plantes des maladies



Pour réduire la production de déchets et l'usage de produits phytosanitaires



COMMENT COMPOSTER ?

En fonction de la taille de votre jardin et de la composition de la famille, certaines techniques de compostage sont mieux adaptées.

1 Appartement - 1 à 2 personnes

2 Maison - 2 à 4 personnes
Jardin inférieur à 300 m²

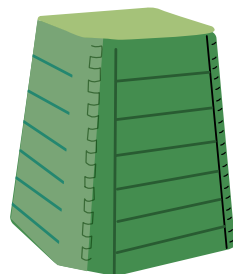
3 Maison - 2 à 4 personnes
Jardin entre 300 et 1 000 m²

4 Maison - 2 à 4 personnes
Jardin supérieur à 1 000 m²

1 VERMICOMPOSTEUR



2 COMPOSTEUR



3 COMPOST EN PALETTE



4 COMPOST EN TAS

LES 3 RÈGLES D'OR

Mélanger et découper les apports pour une « nourriture équilibrée » :

½ matières azotées/humides
et ½ matières carbonées/sèches



Aérer, avec une tige aératrice ou une fourche, pour apporter l'air nécessaire et éviter ainsi les mauvaises odeurs, signe de fermentation



Humidifier régulièrement pour maintenir une bonne humidité, si besoin



ASTUCES!

En découpant les apports en petits morceaux, vous obtiendrez plus vite un meilleur compost.

A côté de votre composteur, vous pouvez stocker de la matière sèche pour en incorporer à chaque apport de matière humide.

POUR UN COMPOST RÉUSSI

Ce processus biologique est réalisé par des êtres vivants (bactéries, champignons, vers, insectes, acariens,...) qui comme nous, ont besoin d'air, de nourriture et d'eau pour dégrader les matières.



c'est le temps moyen qu'il faut pour obtenir un compost mûr

EXEMPLES D'APPORTS

MATIÈRES AZOTÉES

vertes et humides :

- Tontes de pelouse
- Feuilles « fraîches »
- Epluchures et déchets de légumes et de fruits
- Marc de café et filtres

MATIÈRES CARBONÉES

brunes et sèches :

- Tailles et branches
- Feuilles mortes et herbes sèches
- Papiers journaux, cartons
- Serviette en papier

IDÉE REÇUE

« LE COMPOST SENT MAUVAIS »

NON Un bon compost sent l'odeur de sous-bois, d'humus. S'il y a des mauvaises odeurs, c'est que votre compost est trop humide, qu'il manque d'aération ou de matières sèches carbonées.



COMMENT UTILISER SON COMPOST MÛR ?

Soit en surface entre les plantes, sur la pelouse ou au pied des arbres, soit en le mélangeant avec de la terre et du sable pour les jardinières.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Retrouvez toutes les astuces et toutes vos infos utiles pour votre jardin, rendez-vous sur :



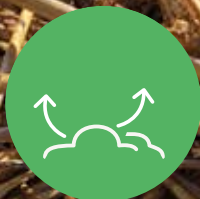
www.symevad.org

03 21 74 35 99



LE PAILLAGE, PROTÈGE ET NOURRIT LE SOL

Le paillage consiste à couvrir la terre de matières végétales (feuilles mortes, tailles de haies, copeaux de bois, tonte de gazon, paille, ...), pour protéger et nourrir votre sol.



POURQUOI FAIRE DU PAILLAGE ?

Pour limiter la pousse des plantes indésirables

Pour réduire les arrosages

Pour éviter le tassement du sol et l'érosion

Pour enrichir le sol

Pour protéger du froid en hiver et du dessèchement en été

COMMENT FAIRE DU PAILLAGE ?

Pour réaliser votre paillage, vous devez :

- Nettoyer la surface
- Décompacter la terre sans la retourner
- Arroser
- Etaler une couche de paillage homogène, sans l'enfourir



ASTUCE!

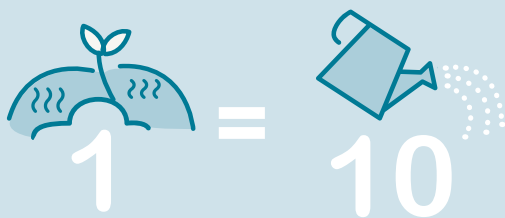
POUR LES PLANTES PÉRENNES
comme les rosiers ou les arbustes : pailler en hiver

POUR LES PLANTES ANNUELLES :
pailler après leur plantation

IDÉE REÇUE
« LE PAILLAGE TRANSMET
DES MALADIES AUX PLANTES »

NON

Un paillis bien réalisé
stimule les bonnes bactéries
et champignons du sol.



Si selon l'adage
« 1 binage vaut 2 arrosages », sachez que
« 1 paillage vaut 10 arrosages ».



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'épaisseur du paillis dépendra de sa nature :

- Tonte fraîche : saupoudrage en couche très mince
- Tonte après séchage : couche plus épaisse
- Bois tendre ou humide : 2-3 cm
- Matières sèches (feuilles mortes...) : 8-10 cm

**NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE
ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES
D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES**

TOUT POUR BIEN S'ORGANISER !



0 800 313 249

Service & appel gratuits

**DÉCHETS VERTS :
DES HORAIRES D'OUVERTURE
DES DÉCHÈTERIES ÉLARGIS
GRATUITES**

pour les habitants de l'Agglo Hénin-Carvin (interdites aux entreprises et aux administrés des autres territoires)

CARVIN | Zone du Château, rue Gutenberg
COURRIÈRES | Rue Raoul Briquet - PA Le Chemy
ÉVIN-MALMAISON | Rue Mirabeau prolongée
HÉNIN-BEAUMONT | Rue Pierre Brossolette

HORAIRES D'OUVERTURE

	ÉVIN-MALMAISON / COURRIÈRES	
	1 ^{er} avr. >31 oct.	1 ^{er} nov. >31 mars
Lu.	8h-12h15 / 13h30-19h	9h-12h15 / 13h30-17h
Ma.	13h30-19h	13h30-17h
Me.	9h-12h15 / 13h30-19h	10h-12h15 / 13h30-17h
Je.	9h-12h15	10h-12h15
Ve.	8h-12h15 / 13h30-19h	10h-12h15 / 13h30-17h
Sa.	8h-19h	9h-19h
Di.	8h-13h	10h-12h

	CARVIN / HÉNIN-BEAUMONT	
	1 ^{er} avr. >31 oct.	1 ^{er} nov. >31 mars
Lu.	8h-12h15 / 13h30-19h	9h-12h15 / 13h30-17h
Ma.	9h-12h15	9h-12h15
Me.	9h-12h15 / 13h30-19h	10h-12h15 / 13h30-17h
Je.	13h30-19h	13h30-17h
Ve.	8h-12h15 / 13h30-19h	10h-12h15 / 13h30-17h
Sa.	8h-19h	9h-19h
Di.	8h-13h	10h-12h

Jours fériés	Ouverture 9h-12h
Fermetures	1 ^{er} mai / 25 décembre / 1 ^{er} janvier

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès réservé aux particuliers de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin. En voiture particulière attelée d'une remorque ou non.

Les véhicules de type fourgon (+ de 1,80 m de hauteur) sont interdits, sauf sur présentation d'une autorisation écrite de la CAHC qui doit être communiquée 24h à l'avance.

Au premier passage, un justificatif de domicile sera exigé et un macaron AGGLO vous sera remis gratuitement (à présenter à chaque passage).

Apports limités à 1 m³ par jour, par type de déchets, par ménage. Au-delà, une autorisation écrite devra être établie par les services de la CAHC et présentée 24h à l'avance.



CARVIN (● SECTEUR 1)

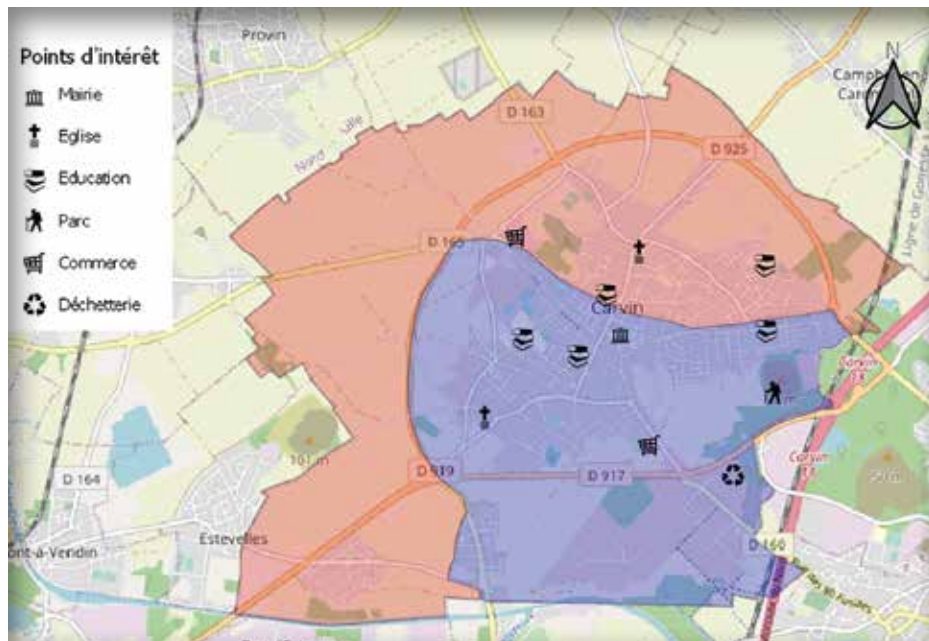
CHAQUE LUNDI semaine paire

04 avril, 18 avril, 02 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 08 août, 22 août, 05 septembre, 19 septembre, 03 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre.

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
CHEMIN D'ASSONVILLE
CHEMIN DE LA MARLIÈRE
CHEMIN DES MILLIONNAIRES
CHEMIN DES POSTES
CHEMIN DU FERMONT
CHEMIN VERT
CITÉ DE L'ENTRÉE DU BOIS
CONTOUR DE L'ÉGLISE
DOMAINE DU CARILLONNEUR
HAMEAU MAGENTA
HAMEAU SAINTE-BARBE
IMPASSE ELSA TRIOLET
IMPASSE FOCH
IMPASSE GRAVELAINE
IMPASSE PAUL ÉLUARD
PLACE GEORGES COUTHON
PLACE JULES GUESDE
ROUTE D'ANNOEULLIN
ROUTE D'ESTEVELLES
ROUTE DE CARNIN
ROUTE DE LENS
ROUTE DE MEURCHIN
ROUTE DE PROVIN
RUE ANATOLE FRANCE
RUE ANNE FRANK
RUE ANTOINE SAINT-JUST
RUE ANTOINE-LAURENT DE LAVOISIER
RUE BARBUSSE PROLONGÉE
RUE BATNA
RUE BISKRA
RUE BLIDA
RUE BONE
RUE BUQUEUX
RUE CAMILLE DESMOULINS
RUE CHARLES BAUDELAIRE
RUE CHARLES EUGÈNE BAGGIO
RUE CLAUDE CHAPPE
RUE CLAUDE DEBUSSY
RUE D'AGADIR
RUE D'ORLÉANSVILLE
RUE DE BOULOGNE
RUE DE CALAIS
RUE DE CLARIEUX
RUE DE L'ABB PIERRE
RUE DE L'AVENIR
RUE DE L'ÉGALITÉ
RUE DE LA BAULE
RUE DE LA BRIQUE

RUE DE LA CONVENTION
RUE DE LA PEINE
RUE DE LA ROCHELLE
RUE DE PROVIN
RUE DE ROYAN
RUE DE SAINT-MALO
RUE DE SAINT-PAUL
RUE DEBUSSY
RUE DES BLEUETS
RUE DES COQUELICOTS
RUE DES DÉPORTÉS
RUE DES ÉCUSSENS
RUE DES EDELWEISS
RUE DES ÉGLISSIÈRES
RUE DES HORTENSIA
RUE DES IRIS
RUE DES JACOBINS
RUE DES LAVANDES
RUE DES MAGNOLIAS
RUE DES MARGUERITES
RUE DES MILLIONNAIRES
RUE DES MYOSOTIS
RUE DES NONETTES
RUE DES PIVOINES
RUE DES PRIMEVÈRES
RUE DES ROSES
RUE DES SABLES D'OLONNE
RUE DU GIBET
RUE DU MARÉCHAL FOCH
RUE DU VERT GALANT
RUE DUNKERQUE
RUE ELSA TRIOLET
RUE ÉMILE VERHAEREN
RUE ÉTIENNE DOLET
RUE GEORGES-JACQUES DANTON
RUE GILBERT ROMME
RUE GRACCHUS BABEUF
RUE HECTOR BERLIOZ
RUE HENRI BARBUSSE
RUE JACQUES PR VERT
RUE JEAN MOULIN
RUE JEAN-PAUL MARAT
RUE JULES VALLÉS
RUE LAMARTINE
RUE LÉONINE STIENNE
RUE LOUISE MICHEL
RUE MARCEL PAGNOL
RUE MASCARA
RUE MAURICE RAVEL

RUE MAXIMILIEN ROBESPIERRE
RUE MOSTAGANEM
RUE ORAN
RUE PABLO NERUDA
RUE PAUL ÉLUARD
RUE PAUL VERLAINE
RUE PHILIPPEVILLE
RUE ROMAIN ROLLAND
RUE SALVADOR ALLENDE
RUE SÉRAPHIN CORDIER
RUE SÉTIF
RUE TLEMCCEN
RUE VICTOR HUGO
RUELLE DE CARNIN



CARVIN (● SECTEUR 2, suite page suivante)

CHAQUE MARDI semaine paire

05 avril, 19 avril, 03 mai, 17 mai, 31 mai, 14 juin, 28 juin, 12 juillet, 26 juillet, 09 août, 23 août, 06 septembre, 20 septembre, 04 octobre, 18 octobre, 01 novembre, 15 novembre, 29 novembre.

ALLÉE DES TILLEULS
AVENUE MICHEL MONTAIGNE
BATTERIE D'OIGNIES
BOULEVARD DE LA JUSTICE
CHANGEUR DE CARVIN
CHEMIN D'ARDEQUIN
CHEMIN D'ESTEVELLES
CHEMIN DE LA FRETE
CHEMIN DE WILLERVAL
CHEMIN DES POSTES
CHEMIN DES PRÉAUX
CHEMIN DU MITAN
CHEMIN DU MOULIN
CHEMIN DU PONT DES PIFS
CHEMIN DU RONCHOIS
CHEMIN DU TERRIL
CHEMIN RURAL D'EPINOY À LA
BATTERIE D'OIGNIES
CHEMIN WACHEUX
CITÉ DES TRAVAILLEURS

CITÉ NOTRE-DAME
COUR DESWARTES
DOMAINE DES TROIS HÊTRES
IMPASSE BOILEAU
IMPASSE CARLOS
IMPASSE CROIX MORIN
IMPASSE DE LA GARE
IMPASSE DES FUSILLÉS
IMPASSE FLORENT EVRARD
IMPASSE MORIN
IMPASSE WILMOT
LIEU-DIT LES PRÉAUX
PETIT CHEMIN DU RONCHOIS
PLACE DE LA GARE
PLACE ÉMILE BASLY
PLACE JEAN JAURÉS
PLACE LÉON GAMBETTA
PLACE MATTEOTI
RÉSIDENCE CONCORDE
ROUTE D'OIGNIES

ROUTE DE COURRIÈRES
ROUTE DE LENS
ROUTE DE MEURCHIN
RUE ALBERT EINSTEIN
RUE ALEXANDRE DUMAS
RUE ALFRED HAVEZ
RUE AMBROISE PARÉ
RUE ANDRÉ LE NÔTRE
RUE ARTHUR LAMENDIN
RUE ARTHUR THOREL
RUE CASIMIR BEUGNET
RUE CHARLES MONTESQUIEU
RUE CHARLES TELLIER
RUE CYPRIEN QUINET
RUE D'ARGELÈS
RUE D'OLORON
RUE DE BAYONNE
RUE DE BIARRITZ
RUE DE CASTELNOU
RUE DE CÉRET



CARVIN (● SECTEUR 2, *la suite*)

CHAQUE MARDI semaine paire

05 avril, 19 avril, 03 mai, 17 mai, 31 mai, 14 juin, 28 juin, 12 juillet, 26 juillet, 09 août, 23 août, 06 septembre, 20 septembre, 04 octobre, 18 octobre, 01 novembre, 15 novembre, 29 novembre.

RUE DE L'INDUSTRIE
RUE DE LA DEÛLE
RUE DE LA GARE
RUE DE LA GARE PROLONGÉE
RUE DE LA MALADRERIE
RUE DE LA NAPOULE
RUE DE LA PALMERAIE
RUE DE LA PEINE
RUE DE LA PLAINE
RUE DE MANDELIEU
RUE DE MONTAUBAN
RUE DE PERPIGNAN
RUE DE PRADES
RUE DE PROVIN
RUE DE PROVIN PROLONGÉE
RUE DE TARBES
RUE DE TOULOUSE
RUE DELVAL
RUE DENIS PAPIN
RUE DES ACACIAS
RUE DES ALBATROS
RUE DES BENGALIS
RUE DES BOUVREUILS
RUE DES CHARDONNETS
RUE DES CHARMES
RUE DES COLIBRIS
RUE DES COLOMBES
RUE DES COLVERTS
RUE DES CORMORANS
RUE DES DÉPORTÉS
RUE DES EIDERS
RUE DES ÉPERVIERS
RUE DES FRÉGATES
RUE DES FUSILLÉS
RUE DES GEAIS
RUE DES GOÉLANDS
RUE DES HÉRONS
RUE DES HIRONDELLES
RUE DES LILAS
RUE DES LORIOTS
RUE DES MARTINETS
RUE DES MERLES
RUE DES MÉSANGES
RUE DES MOUETTES
RUE DES NONETTES
RUE DES PAPILLONS
RUE DES PINSONS
RUE DES ROSSIGNOLS
RUE DES ROUGES-GORGES

RUE DES TROËNES
RUE DU 11 NOVEMBRE 1918
RUE DU 19 MARS 1962
RUE DU 8 MAI 1945
RUE DU CARREAU DE LA FOSSE 12
RUE DU CRÉDIT
RUE DU DOCTEUR
RUE DU FAMILLIA
RUE DU FAUX PUIITS
RUE DU FAUX PUIITS PROLONGÉE
RUE DU FOYER
RUE DU LIEUTENANT GIARD
RUE DU MARAIS
RUE DU MARÉCHAL JOFFRE
RUE DU MONT PALETTE
RUE DU MONT SOLAU
RUE DU PONT DE GRÉS
RUE DU PROGRÉS
RUE DU PUIITS
RUE DU TILLOY
RUE DU TOUR D'HORLOGE
RUE DU VERMETZ
RUE DU VERMETZ PROLONGÉE
RUE DU VIEUX CHÂTEAU
RUE DU VIEUX CHÂTEAU PROLONGÉE
RUE DULCIE SEPTEMBER
RUE ÉDOUARD MANET
RUE ÉDOUARD PLACHEZ
RUE ÉLIE CARTAN
RUE ELSA TRIOLET
RUE ÉMILE ZOLA
RUE ERNEST RENAN
RUE EUGÈNE DELACROIX
RUE FAÇADE
RUE FAUVETTES
RUE FERDINAND BUISSON
RUE FLORENT EVRARD
RUE FOUGERON
RUE FRANCIS DE PRÉSSENSÉ
RUE FRANCISCO FERRER
RUE FRANÇOIS RABELAIS
RUE FRANÇOIS VILLON
RUE GA
RUE GABRIEL THOUIN
RUE GEORGES DELBARD
RUE GUTENBERG
RUE HONORÉ DE BALZAC
RUE JEAN DE LA FONTAINE
RUE JEAN MACÉ

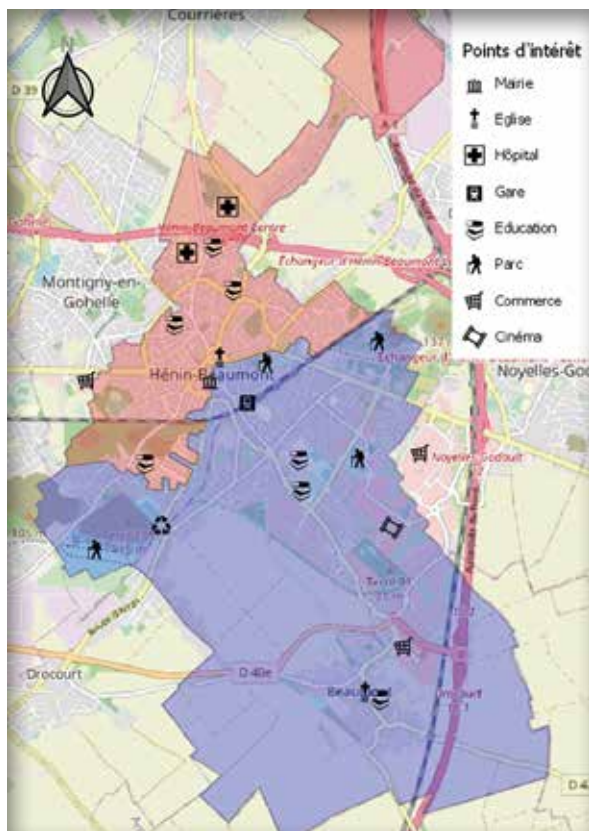
RUE JEAN MOULIN
RUE JEAN RACINE
RUE JEAN-BAPTISTE MOLIERE
RUE JEAN-HONORÉ FRAGONARD
RUE JOSEPH LEGRAND
RUE JULES FERRY
RUE L'ABBÉ LEMIRE
RUE LÉON DELFOSSÉ
RUE LÉON JOUHAUX
RUE LOUIS JOSEPH GAY-LUSSAC
RUE LOUIS PASTEUR
RUE MARCEL CABBIDU
RUE MAURICE ALLAIS
RUE OISEAUX
RUE PABLO PICASSO
RUE PIERRE CORNEILLE
RUE PIERRE ET MARIE CURIE
RUE PIERRE RONSARD
RUE PIERRE-SIMON LAPLACE
RUE RAOUL BRIQUET
RUE RENÉ CASSIN
RUE RENÉ DESCARTES
RUE SAINT-DRUON
RUE SAINT-JEAN
RUE SIMON
RUE STENDHAL
RUE THIBAUT
RUE URIANE SORRIAUX
RUE VICTOR HUGO
RUE VOLTAIRE
RUELLE DE LA PLAINE
RUELLE DES PETITS CHIENS
RUELLE SAINTE-CATHERINE
SENTIER DES MULETS
SENTIER DU MONT SOLAU
VOIE DENIS PAPIN



HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 1, suite page suivante)

CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet,
12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre,
18 novembre.



CC SELLIER
CHEMIN DE BUISSE
CHEMIN DE JERUSALEM
CITÉ CALONNE
CITÉ ST ROCH
CITÉ THIBAUT
CORON CREPIN
CORON DU PARADIS
CORON RAMON
COUR LEMIRE
IMPASSE DE BUISSE
IMPASSE MASCLÉT
IMPASSE ST GENEVIEVE
PLACE BRUNEAU
PLACE PÉSEMARD
PLACE WAGON
R J GUESDE
R LOUBET
R SCHUMAN
RC DESMOULINS
RC WILLEFERT
ROUTE DE COURRIERES
RR NAPOLEON DEMARQUETTE
RUE A BRIAN
RUE ALBERT CAMUS
RUE AMPERE
RUE B ALBCHET
RUE BLERIoT
RUE BUFFON
RUE CARPENTIER
RUE CH HUMEZ
RUE CHARLES NICOLLE
RUE CHRISTOPHE
RUE CONCHALI
RUE CONCORDE
RUE CRETE DE VIMY
RUE DE BOUCHEUIL
RUE DE DOCTEUR COLLE
RUE DE DOCTEUR FLEMING
RUE DE DOURGES
RUE DE HARNES
RUE DE L'ABBAYE
RUE DE L'ABREUVOIR
RUE DE L'ÉGALITE
RUE DE L'ÉGLISE
RUE DE L'HUMANITÉ
RUE DE LA SOMME

AVENUE DES DÉPORTÉS
AVENUE WILLY BRANDT
AVENUE DES FUSILLÉS
AVENUE DU MARÉCHAL LECLERQ
AVENUE SALENGRO
AVENUE VICTOR HUGO
BD 6 JUIN 1944
BD DES NATIONS
BD DU PRESIDENT SALVADOR
ALLENDE
BD E BASLY

BD FAILLIERES
BD G EINSENHOWER
BD G PERI
BD GENERAL DE GAULLE
BD KENNEDY
BD MARÉCHAL FOCH
BD MARÉCHAL GALLEINI
BD MARÉCHAL JOFFRE
BD MCHÉ LECLERQ
BD NOTRE DAME DE LORETTE
BD WISTON CHURCHILL



HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 1, *la suite*)

CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet,
12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre,
18 novembre.

RUE DE LAENNEC
RUE DE MONTPENCHER
RUE DES AUBEPINES
RUE DES BLEUETS
RUE DES BONS ENFANTS
RUE DES CAMANILES
RUE DES CAPUCINES
RUE DES COQUELICOTS
RUE DES EGLANTINES
RUE DES GIRONDINS
RUE DES GLYCINES
RUE DES PAQUERETTES
RUE DES PERVENCHES
RUE DES PRIMEVÈRES
RUE DES SAINTE BARBE
RUE DES VIOLETTES
RUE DIDEROT
RUE DU 11 NOVEMBRE
RUE DU 4 SEPTEMBRE
RUE DU 8 MAI
RUE DU C TONING
RUE DU COLLE
RUE DU MARAIS
RUE E DOLET
RUE ELIE GRUYELLE
RUE ETIENNE D'ORVES
RUE F FAURE

RUE FAIDBERBE
RUE FE DOUAUMONT
RUE FENELUN
RUE GAMBETTE
RUE GÉNÉRAL DELESTRAINT
RUE GOURIET
RUE HENOCQ
RUE HENRI DUNANT
RUE HOCHÉ
RUE J DOMAGALLA
RUE J PREVERT
RUE JACQUES MONOD
RUE JB LEBAS
RUE JEAN MOULIN
RUE JJ ROUSSEAU
RUE KOENING
RUE LAMARTINE
RUE LAMENDIN
RUE LAVOISIER
RUE LEDRU ROLLIN
RUE LÉON BLUM
RUE LÉON JOUHAUX
RUE LÉON PRUVOST
RUE LERNOULD
RUE LUCAS
RUE M PROUST
RUE MALADERIE

RUE MARÉCHAL DE LATTRE
RUE MARÉCHAL GALLIENI
RUE MARNE
RUE MASCLET
RUE MARÉCHAL JUIN
RUE MEUSE
RUE MIRABEAU
RUE MOINEAUX
RUE MOLIÈRE
RUE MOREAU
RUE OCTAVE LEGRAND
RUE P CURIE
RUE PARMENTIER
RUE PASTEUR
RUE PICTON
RUE ROBERT AYLE
RUE ROGER MARCEAU
RUE RV COUTURIER
RUE SAMBRE
RUE SORRIAUX
RUE VALPARAISO
RUE VERDUN
RUE VOLTAIRE
RUELLE LA GRANGE
RV MATH
SQUARE LOUIS BRAILLE
VOIE DES HAUTS MARCHE



HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 2, *suite page suivante*)

CHAQUE JEUDI semaine paire

07 avril, 21 avril, 05 mai, 19 mai, 02 juin, 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août,
25 août, 08 septembre, 22 septembre, 06 octobre, 20 octobre, 03 novembre, 17 novembre.

AVENUE DU BORD DES EAUX
BOULEVARD A SCHWEITZER
BOULEVARD ALEXANDRE DUMAS
BOULEVARD CH FONTAINE
BOULEVARD DE HERNE
BOULEVARD DE KONIN
BOULEVARD DE WAHEFIELD
BOULEVARD DES FRÈRES HERBAUT
BOULEVARD DES FRÈRES DELRUE
BOULEVARD DES FRÈRES LETERME

BOULEVARD DES USINES
BOULEVARD DU 19 MARS 1962
BOULEVARD EDOUARD BRANLY
BOULEVARD FERDINAND DE LESSEPS
BOULEVARD FERNAND
DARCHICOURT
BOULEVARD JACQUES PIETTE
BOULEVARD LEOPOLD SEDAR
SENGHOR
BOULEVARD LOUIS SCREVE

BOULEVARD MIROSLAW HOLLER
BOULEVARD PIERRE MENDES
FRANCE
BOULEVARD RUFISQUE
CHEMIN DE COURCELLES
CHEMIN DE NOYELLES
CHEMIN DE TOURNAI
CHEMIN VILAIN
CITÉ DE CROIX
CITÉ ST HENRIETTE



HÉNIN-BEAUMONT (● SECTEUR 2, *la suite*)

CHAQUE JEUDI semaine paire

07 avril, 21 avril, 05 mai, 19 mai, 02 juin, 16 juin, 30 juin, 14 juillet, 28 juillet, 11 août, 25 août, 08 septembre, 22 septembre, 06 octobre, 20 octobre, 03 novembre, 17 novembre.

CORON LEFEBVRE
CORON RENAUD
COTTAGE DU BORD DES EAUX
IMPASSE CAPRON
IMPASSE DE QUIERY
IMPASSE DUBOIS
IMPASSE PEUCHIN
PLACE LYAUTEY
RÉSIDENCE DEL NEGRO
RÉSIDENCE LOPOFA
RÉSIDENCE RUFISQUE
RUE A BAUDET
RUE A COPIN
RUE A MUSSET
RUE A PANTIGNY
RUE A THIERRY
RUE ADRIEN THOREZ
RUE AMBROISE PARÉ
RUE ANATOLE FRANCE
RUE BADENES
RUE BALZAC
RUE BASLY
RUE C APOLLINAIRE
RUE CALONNE
RUE CERVANTES
RUE CH FAVART
RUE CHARLES DEMUYCK
RUE CHARLES GOUNOD
RUE CLAUDE DEBUSSY
RUE CLAUDE MONET
RUE CLEMENCEAU
RUE COLONEL ROMANS PETIT
RUE COPERNIC
RUE D'AUVERGNE
RUE DAUPHINE
RUE DE DOUAI
RUE DE L'ATLANDIDE
RUE DE L'AUTHIE
RUE DE L'ESCAUT
RUE DE L'ILLIADE
RUE DE L'INDUSTRIE
RUE DE L'ODYSEE
RUE DE LA CALIPSO
RUE DE LA CANCHE
RUE DE LA COURSE
RUE DE LA FONTAINE
RUE DE LA FOUGERE
RUE DE LA LICORNE
RUE DE LA MALADRERIE
RUE DE LA MURENE

RUE DE LA SCARPE
RUE DE LA TERNOISE
RUE DE LA TOUR
RUE DE QUIERY
RUE DES CHAUFFOURS
RUE DU G DE GAULLE
RUE DU JEU DE BALLE
RUE DU TILLOY
RUE DU VIEUX MOULIN
RUE EDOUARD DUHAMEL
RUE ÉMILE ZOLA
RUE ERNEST COOL
RUE EUGENE THOMAS
RUE FILLOT
RUE FLORENT ET RAOUL EVRARD
RUE FRANCOIS KMIECIC
RUE G BIZET
RUE G CAPELLE
RUE G GILLERON
RUE G SAND
RUE GUSTAVE DELORY
RUE GUY POLLET
RUE GUYNEMER
RUE HECTOR BERLIOZ
RUE HENRI BARBUSSE
RUE HENRI BOUCHER
RUE HENRI CAUPIN
RUE HENRI MATISSE
RUE HONORE
RUE J DEBRAS
RUE J FONTAINE
RUE J HAUCHART
RUE J KOLASA
RUE JB LEMAIRE
RUE JEAN FROISSART
RUE JEAN MACÉ
RUE JULES FERRY
RUE JULES VERNES
RUE LA BRUYÈRE
RUE LAURENCIN
RUE LAZARE CARNOT
RUE LEONCE DEBEAUMONT
RUE LOUIS MICHEL
RUE M AUTEM
RUE M BASTIE
RUE M BERTHELOT
RUE M PARENT
RUE M RAVEL
RUE MARCEL LABOUREUR
RUE MARGILLOTS

RUE MAUPASSANT
RUE MELUSINE
RUE MERMOZ
RUE MICHELET
RUE P BONNARD
RUE PASCAL
RUE PAUL BERT
RUE PAUL CEZANNE
RUE PHILIBERT ROBIAUD
RUE PIERRE BROSSOLETTE
RUE PIERRE DE COUBERTIN
RUE PIERRE LOTI
RUE PIERRE TERNIER
RUE PROMPER
RUE R CASSIN
RUE R ROBINET
RUE R ROLLOT
RUE ROBERT SALÉ
RUE ROSTAND
RUE SCHOELCHER
RUE SERGE HAVET
RUE ST EXUPERY
RUE ST MARTIN
RUE STABLINSKI
RUE STEPHANE KUBIAK
RUE T GAUTIER
RUE TEODOROWICZ
RUE TOULOUSE LAUTREC
RUE TURBANT
RUE VAN GOGH
RUE VEDRINES
RUE VERLAINE
RUE VOISIN
RUE Z DOMININSK
RUE ZAMENHOF



COURRIÈRES

CHAQUE MERCREDI semaine paire

06 avril, 20 avril, 04 mai, 18 mai, 01 juin, 15 juin, 29 juin, 13 juillet, 27 juillet, 10 août, 24 août, 07 septembre, 21 septembre, 05 octobre, 19 octobre, 02 novembre, 16 novembre, 30 novembre.

Cas particulier pour :

📍 Chemin du halage **CHAQUE VENDREDI semaine impaire**

1^{er} avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin, 08 juillet, 22 juillet, 05 août, 19 août, 2 septembre, 16 septembre, 30 septembre, 14 octobre, 28 octobre, 11 novembre, 25 novembre.



DOURGES

CHAQUE MERCREDI semaine impaire

13 avril, 27 avril, 11 mai, 25 mai, 08 juin, 22 juin, 06 juillet, 20 juillet, 03 août, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 09 novembre, 23 novembre.

Cas particulier pour :

📍 Rues : Aristide Briand, de Dourges, des Cheminots

📍 Cités Robert, Eugène Wagner et Léon Blum

CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre, 18 novembre.



BOIS-BERNARD

COURCELLES-LÈS-LENS

ROUVROY

CHAQUE MARDI semaine impaire

12 avril, 26 avril, 10 mai, 24 mai, 07 juin, 21 juin, 05 juillet, 19 juillet, 02 août, 16 août, 30 août, 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 08 novembre, 22 novembre.



OIGNIES

CHAQUE VENDREDI semaine impaire

1^{er} avril, 15 avril, 29 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin, 08 juillet, 22 juillet, 05 août, 19 août, 2 septembre, 16 septembre, 30 septembre, 14 octobre, 28 octobre, 11 novembre, 25 novembre.



MONTIGNY-EN-GOHELLE

CHAQUE LUNDI semaine paire

04 avril, 18 avril, 02 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin, 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 08 août, 22 août, 05 septembre, 19 septembre, 03 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre.



ÉVIN-MALMAISON LEFOREST

CHAQUE LUNDI semaine impaire

11 avril, 25 avril, 9 mai, 23 mai, 06 juin, 20 juin, 04 juillet, 18 juillet, 1^{er} août, 15 août, 29 août, 12 septembre, 26 septembre, 10 octobre, 24 octobre, 07 novembre, 21 novembre.



NOYELLES-GODAULT

CHAQUE MERCREDI semaine impaire

13 avril, 27 avril, 11 mai, 25 mai, 08 juin, 22 juin, 06 juillet, 20 juillet, 03 août, 17 août, 31 août, 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 26 octobre, 09 novembre, 23 novembre.

Cas particulier pour :

Chemin de Tournai et cité du Pévelois **CHAQUE VENDREDI** semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre, 18 novembre.



LIBERCOURT

CHAQUE JEUDI semaine impaire

14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 09 juin, 23 juin, 07 juillet, 21 juillet, 04 août, 18 août, 1^{er} septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre.



DROCOURT

CHAQUE JEUDI semaine impaire

14 avril, 28 avril, 12 mai, 26 mai, 09 juin, 23 juin, 07 juillet, 21 juillet, 04 août, 18 août, 1^{er} septembre, 15 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 27 octobre, 10 novembre, 24 novembre.

Cas particulier pour :

Rue Lafontaine et l'Impasse Charles Perrault (Drocourt/Hénin Beaumont)

CHAQUE VENDREDI semaine paire

08 avril, 22 avril, 06 mai, 20 mai, 03 juin, 17 juin, 01 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 12 août, 26 août, 09 septembre, 23 septembre, 07 octobre, 21 octobre, 04 novembre, 18 novembre.

AGGLO
HÉNIN-CARVIN



RETROUVEZ

LES NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE

PAR VILLE ET PAR SECTEUR

LES HORAIRES D'OUVERTURE ÉLARGIS

DES DÉCHÈTERIES

www.agglo-henincarvin.fr

